



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

12 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt QUATRE, le 12 DECEMBRE à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur André DESMEDT, Maire.

Étaient présents : M. DESMEDT André, Maire – Monsieur AUBURSIN Gaston – Mme LECOEVRE Stéphanie - Mr HUON Jean-Pascal – Mme LAMBERT Marie – Mr BLANPAIN Johann - Mr MERVILLE Hervé- Mme BONNET Nadine – Mme DERONNE Catherine – Mr DELARRE Daniel - Mme VAN ECKHOUT Sophie – Mr BOUDREZ André - Mme DEBRABANT Marjorie - Mr VIGIER Hervé – Mr LAVOGIEZ Gaël –Mr VERDIERE Andy – Mme DHONT Audrey – Mme WADBLED Laetitia.

Étaient absents : Mr LARIVIERE Romuald – Mme LHEUREUX Natacha - Mme VANDENBROUCKE Gaëlle - Mme MASCAUX Ségolène - Mme LUTAS Sylvie – Mme DUTRIEUX Julie – Mr BUEMI Bruno - Mme WILLEMS Véronique – Mr DELCROIX Thibaut.

Ont donné procuration : Mr LARIVIERE Romuald à Mr VIGIER Hervé – Mme LHEUREUX Natacha à Mr DESMEDT André - Mme MASCAUX Ségolène à Mme DEBRABANT Marjorie – Mme DUTRIEUX Julie à Mr HUON Jean-Pascal – Mme WILLEMS Véronique à Mr VERDIERE Andy– Mr DELCROIX Thibaut à Mme WADBLED Laetitia.

Mr MERVILLE Hervé a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

NOMBRE DE :

| Conseillers en exercice | Présents | Votants |
|-------------------------|----------|---------|
| 27 | 18 | 24 |

Objet : HARMONIE MUNICIPALE – Demande de subvention exceptionnelle

(délib. 2024/06/01)

L'Harmonie Municipale célèbre son centenaire en 2025. A cette occasion, de nombreux évènements ponctueront l'année :

- Le spectacle avec les sourds-doués,
- Les flashs mobs,
- La participation au Cat'N Run
- L'accueil des visiteurs au parc d'attraction de Bagatelle
- Organisation d'un concert avec 3 Harmonies

Madame la Présidente sollicite une subvention exceptionnelle de l'ordre de 2.000 € pour pallier aux frais occasionnés par un tel évènement.

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID : 059-215902842-20241212-16122024_40-DE

S²LO

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 2.000 € à l'occasion des différentes manifestations organisées par l'Harmonie Municipale d'Hasnon à l'occasion de son centenaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire,

MERVILLE Hervé



Le Maire,

André DESMEDT

Nota. Le Maire certifie que le
Compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
Le 16 Décembre 2024
Que la convocation du conseil
avait été faite le 5 Décembre 2024
le Maire.